



Photo : ASB

Etude de Cas CaLP
Transferts monétaires inconditionnels pour
la réduction de l'insécurité alimentaire de
ménages déplacés et l'aide au retour dans
leurs villages d'origine.
Régions de Zinder, Agadez et Maradi, Niger.
Un projet par Arbeiter Samariter Bund (ASB)



Avec le généreux soutien de



En 2012, le Niger a été affecté par une crise alimentaire qui a entraîné des déplacements de populations. L'ONG ASB (Arbeiter Samariter Bund) est intervenue dans le domaine de la sécurité alimentaire pour palier au manque d'accès à la nourriture des déplacés et d'autres personnes affectées, pour favoriser les retours et éviter de nouveaux déplacements. ASB, en utilisant les transferts monétaires, est parvenu à rapatrier 672 ménages déplacés internes dans leurs communes d'origine à temps pour la période des semis (juin).

1 Contexte Humanitaire

La crise alimentaire qui a touché le Sahel en 2012 a sévèrement affecté la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des populations du Niger. La mauvaise production agricole, la hausse des prix des denrées alimentaires ainsi que les retours en masse des immigrés Nigériens fuyant les conflits en Lybie, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Nigeria ont rendu l'accès à la nourriture et autres produits de première nécessité très difficile. Selon les données de la Direction Départementale du Développement Agricole de Tanout, en avril 2012, 7 personnes sur 10 se trouvaient dans une situation d'insécurité alimentaire. C'est dans ce contexte que quelques 501 ménages se sont déplacés dans la ville d'Agadez et 725 se sont déplacés dans la ville de Zinder pour fuir l'insécurité alimentaire trop élevée dans leurs villages d'origine. Ces ménages ont par la suite été recensés par les Comités Régionaux de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires de Zinder et d'Agadez¹ (CRPGCA). L'exode saisonnier est un phénomène habituel au Niger, cependant l'exode de toute une famille à la fin de la période d'exode saisonnière habituelle, comme cela a été le cas au début de l'année 2012 est un indicateur d'une situation anormale.

Des missions intra-régionales ont été organisées dès le mois d'avril 2012 afin d'évaluer la situation générale, à la fois au niveau des villages d'origine des déplacés ainsi qu'au niveau de leur zone de refuge. Les autorités des régions hôtes et les autorités des régions d'origine des déplacés ont toutes les deux été impliquées dans ce processus d'évaluation. Les résultats de ces missions ont révélé que les conditions environnementales de retour dans les villages d'origine des réfugiés

étaient favorables (sécurité, stabilité, arrivée des premières pluies) mais que la situation économique des ménages s'aggravait. De nouveaux déplacements de ménages ruraux vers les centres urbains de leurs zones d'origine ou de zones plus lointaines ont été observés, résultats confirmés par les recensements des CRPGCA. La multiplication des installations précaires et insalubres de ces ménages déplacés dans des zones à haut risque d'inondations ; l'accroissement soudain du phénomène de mendicité des femmes et enfants dans les villes ; l'arrivée imminente de la période des semis couplée au contexte général de crise humanitaire dans le pays ont poussé les autorités locales et le gouvernement à faire appel à l'aide d'urgence de la communauté internationale² et des ONG déjà sur place, afin d'organiser le retour des déplacés internes au plus vite. Présente dans les régions de Zinder et d'Agadez depuis 2005 et spécialisée dans la réponse aux crises alimentaires et dans la gestion et prévention des risques, l'ONG ASB a donc répondu à l'appel des autorités.

Après concertation avec les autres ONG présentes dans la région, l'action d'ASB s'est centrée sur les ménages déplacés internes. Les résultats d'une étude préalable et les recensements réalisés par les comités régionaux d'Agadez et de Zinder en Avril 2012 (respectivement auprès de 501 et 725 ménages) ont révélé que la majorité des ménages de déplacés appartenaient à la catégorie des ménages très pauvres, ayant des difficultés à subvenir à leurs besoins essentiels (nourriture, abris, hygiène, santé etc.) et ayant adopté des stratégies de survie négatives (e.g. vente des biens de production avant le départ).

¹ Ces comités étatiques sont la représentation régionale du Dispositif National de Prévention et de Gestion des catastrophes et Crises alimentaires (DNPGCCA), dont la mission principale est la coordination des acteurs intervenant sur le territoire en cas d'urgence afin d'assurer la pertinence, l'efficacité et l'efficience des aides alimentaire.

² <http://www.unocha.org/cap/appeals/appel-global-pour-le-niger-2012>.

2 Vue d'ensemble et logique du Projet

Objectif global et spécifique

L'objectif global de ce projet était de réduire la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire de 1,226 ménages. Pour 672 ménages déplacés en zones urbaines à cause de l'insécurité alimentaire, il s'agissait de couvrir leurs besoins de base pendant les mois les plus difficiles et faciliter leur retour dans leurs villages d'origine et pour 529 ménages très pauvres (incluant des personnes handicapées) dans les zones de retour, il s'agissait de couvrir leurs besoins de base et prévenir ainsi un déplacement.

Modalités et phases de distribution

Des transferts monétaires ont été effectués directement par l'ONG ASB en 4 tranches.

Phase 1 – Juin/Juillet : versement par l'ONG du premier transfert monétaire inconditionnel de 32.500 FCFA à 672 ménages déplacés internes recensés dans les communes d'Agadez et de Zinder, suivit deux jours après de leur rapatriement volontaire par bus dans leurs villages d'origine. Ce transfert était destiné à inciter et à faciliter le retour des déplacés internes à temps pour la saison des semis. En parallèle, l'ONG a effectué un transfert monétaire similaire auprès de 529 ménages bénéficiaires identifiés dans les villages de retour à travers une approche économique des ménages (AEM ou HEA en anglais).

Phase 2 – Juillet/Aout : transfert inconditionnel de 32.500 FCFA aux 1,226 ménages sur 13 sites de distribution dans les zones de retour

Phase 3 – Aout/Septembre : réduction des sites de distribution à 9 et augmentation du transfert inconditionnel suite à l'augmentation des prix des denrées constatée sur les marchés (37.885 FCFA en moyenne). Le premier transfert s'est fait au travers de 45 points de distributions, le deuxième au travers de 13 sites seulement. Les troisième et quatrième transferts se sont fait dans 9 points de distribution. Cette diminution de nombre de site de distribution est liée à un souci de réduction des coûts logistiques et humains suite à l'augmentation du montant du transfert.

Phase 4 – Septembre/Octobre : dernier transfert inconditionnel de 32.500 FCFA.

Les 25 femmes vivant en situation de handicap faisant partie des bénéficiaires ont bénéficié du même montant total mais qui leur a été distribué en deux tours, directement par ASB, à domicile.

Partenaires de mise en place

L'une des forces de ce projet a été la bonne coordination avec d'autres acteurs de la zone. En tout pas moins de dix acteurs ont contribué à améliorer l'impact de ce projet de soutien aux déplacés, grâce à un cadre de concertation efficace mené par OCHA. En pratique, les CRPGCA ont fourni les premiers recensements, l'Organisation Internationale des Migrations a assuré les négociations avec les transporteurs pour le retour des déplacés internes et Handicap International a fourni un appui technique lors du ciblage des personnes vivant en situation de handicap. Le Programme Alimentaire Mondial a pris en charge le premier transfert monétaire à Agadez pour 315 bénéficiaires. L'UNICEF, l'OIM, l'ASB et le mouvement de la croix rouge et du croissant rouge (Croix Rouge Française et Croissant Rouge Nigérien) ont soutenu le transport des déplacés vers leurs communes d'origines. L'UNICEF a distribué 315 kits non alimentaires. Le Croissant Rouge Nigérien a assisté les déplacés lors du départ, veillant à ce qu'ils soient installés dans les bons véhicules et aient tous reçu l'eau distribuée par ASB, tandis que la Croix Rouge Française a distribué des biscuits protéinés à 90 enfants de moins de 5 ans déplacés. Enfin, la Direction Régionale de la Santé Publique (DRSP) d'Agadez a vacciné tous les enfants déplacés de moins de 5 ans. Les autorités locales ont été impliquées dans tout le processus de mise en œuvre du projet, des distributions à l'évaluation du projet.

3 Mise en place du Projet

Ciblage et enregistrement des bénéficiaires

Initialement, ASB avait prévu de cibler les 1,226 ménages déplacés d'Agadez et de Zinder, recensés par les CRPGCA. Cependant, à la mise à jour de ces recensements en début de projet, seuls 672 ménages déplacés ont pu être identifiés, soit 55% de la cible initiale. Après concertation avec les autorités locales et le bailleur de fond du projet, ASB a étendu son ciblage à deux autres

catégories de bénéficiaires : les ménages très pauvres vivant dans les villages de retour et les personnes vivant en situation de handicap.

La première catégorie représentait donc 672 ménages déplacés internes de Zinder et Agadez. Afin d'effectuer leur enregistrement, les familles ont désigné, en assemblée générale, sur chacun des sites, des comités composés de représentants eux-mêmes déplacés, attestant que les bénéficiaires étaient bien des familles déplacées. Suite à cela, ASB leur a distribué des cartes d'identification devant être rendues à la fin du projet.

La seconde catégorie ciblée se composait de 529 ménages très pauvres résidant dans 8 villages identifiés par le comité sous-régional de Takeita comme étant les plus déficitaires³ de la commune de Garagoumsa. Ces ménages ont été sélectionnés sur la base d'un exercice de ciblage communautaire. Les critères clés de différenciation des différents groupes socio-économiques étaient :

- La taille du ménage
- La superficie cultivée
- Le type et le nombre de bétail possédé
- La possession de charrette

Les résultats sont illustrés dans le tableau suivant :

Tableau 1

	%	Taille moyenne du ménage	Possession de terres (ha)	Bétail
Très pauvre	68	5–9	0–3	1 caprin (prêté au ménage très pauvre par un ménage plus aisé) et 6 volatiles
Pauvre	16	8–15	1–6	1 ovin, 3 caprin, 6 volatiles
Moyen	10	10–20	2–10	4 bovins, 7 ovins, plus de 10 caprins, env. 20 volatiles
Nanti	6	15–30	4–30	13 bovins, 15 ovins, plus de 16 caprins, plus de 20 volatiles

Avec l'appui de Handicap International et de la Fédération Régionale de Personnes Handicapés de Zinder, ASB a également identifié 25 femmes chef de famille nombreuse vivant en situation de handicap sur la commune urbaine de Zinder. Ces femmes et leurs familles ont ainsi été ciblées. Les critères de sélection ont été déterminés en concertation avec Handicap International. Il s'agit de femmes chef de ménage sans ressources avec des enfants de 0 à 5 ans à charge. Parmi ces femmes, ASB a cherché à effectuer son ciblage de façon équitable, en tenant compte des différentes catégories de handicaps reconnus au Niger (soit les lépreux, les aveugles, les sourds-malentendants, les accidentés du travail et les handicapés locomoteurs). En plus des 25 femmes chef de ménage avec enfants de moins de 5 ans ciblées, 31 ménages comptant au moins une personne vivant en situation de handicap ont été sélectionnés lors du ciblage selon les critères de l'AEM (voir critères dans le tableau ci-dessus). Le nombre total de personnes vivant en situation de handicap et ayant bénéficié du projet est donc de 56. Bien qu'ils aient aussi bénéficié du transfert à domicile, ces 31 ménages ont été maintenus dans la catégorie des bénéficiaires ciblés par l'AEM afin d'éviter des risques de double comptage.

³ C'est à dire des villages ayant plus de 60% de déficit céréalier et n'ayant bénéficié d'aucune intervention de l'Etat ou des autres partenaires au cours de l'année 2012.

Tableau 2 : Synthèse

Groupe cibles	Déplacés Internes	Très pauvres	Handicapés
Critères de ciblage	Ménage déplacé en zone urbaine recensé par les CRPGCCA de Zinder et d'Agadez.	Critères socio-économiques (AEM)	Femme handicapée chef de famille nombreuse
Ciblé par qui ?	ASB (sur la base des recensements des CRPGCCA de Zinder et d'Agadez)	ASB / autorités locales	Fédération Régionale des Personnes Handicapés de Zinder / Handicap International / ASB
Nombre de ménages	672	529	25
Nombre de communes	30	2	1 (Commune urbaine de Zinder)
Nombre de transferts	4	4	2
Montants total reçu par ménage	Total de 135,385 FCFA (en moyenne)	Total de 135,385 FCFA (en moyenne)	Total de 130,000 FCFA1
Autres acteurs et rôles directement liés au programme de l'ASB	OCHA Sous-bureau d'Agadez : Alertes – Coordination des intervenants – Mise à disposition de moyens logistiques. PAM : prise en charge du premier tour de transfert monétaire à Agadez (315 bénéficiaires) UNICEF : contribution de 20% dans le transport des déplacés + distribution de 315 kits non alimentaires. Croix Rouge Nigérienne : organisation des départs Croix Rouge Française : distribution biscuits protéinés	Autorités locales : ciblage, présents lors des distributions, implication dans le processus d'évaluation. Forces de l'ordre : présents lors des distributions.	Fédération Régionale des Handicapés de Zinder : suivi

Etablir le montant des transferts : Suivi des prix et analyse des marchés

Dans un souci de coordination et d'harmonisation avec les autres programmes de transferts monétaires dans la région, ASB a aligné le montant des transferts sur les recommandations de la Cellule Crise Alimentaire et le Plan de Soutien du gouvernement Nigérien à 32.500 FCFA (environ 50 Euros) par mois par ménage. Cette harmonisation a sans doute permis d'atténuer les incompréhension et tensions potentielles entre les villages tout en restant très proches du calcul des besoins.

Un dispositif de suivi des prix des denrées alimentaires sur les marchés de la zone

d'intervention du projet a été mis en place en collaboration avec le SIMA⁴. Les prix du niébé (haricot local), du gari (farine de manioc), des céréales (mil, sorgho, maïs, riz), de l'huile, du sel iodé et du bétail ont fait l'objet d'un suivi⁵ régulier. Basé sur des analyses qualitatives et quantitatives des marchés, le suivi a mis l'accent sur la disponibilité alimentaire (approvisionnement, flux céréalier transfrontalier, analyse de l'offre et de la demande) et sur l'accessibilité alimentaire (prix, termes de l'échange). Les enquêtes ont été menées par le chargé de suivi des marchés d'ASB et étaient accompagnées de discussions dans le marché avec les grossistes, les revendeurs et les acheteurs.

⁴ Système d'information sur les marchés agricoles, sous tutelle du Ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et de la promotion du Secteur Privé.

⁵ Les marchés principaux ayant fait l'objet de suivis sont: Tanout, Matameya, Dolé (Zinder), Bakin, Birri et Koundoumanoua.

Les données collectées ont été utilisées pour adapter les activités mises en œuvre et ajuster le montant du transfert, mais aussi pour surveiller la capacité des marchés à satisfaire la demande supplémentaire sans générer d'inflation. Cette veille des marchés a permis d'identifier une hausse des prix des denrées (figure 1), notamment du niébé (18,9% en moyenne), du mil (11,8%), du Sorgho (5,8%), du maïs (7,2%) du riz (0,4%), lors du paiement de la troisième tranche, et d'ajuster le montant du transfert en conséquence (entre 36.000 et 40.000 FCFA, selon les hausses dans chaque zone). De même, ces analyses ont permis de souligner que les prix du mil, du sorgho, du maïs et du niébé étaient en hausse respectivement de 81%, 71%, 8% et 180% par rapport aux moyennes de l'année 2011.

L'ajustement et calcul des montants de transfert s'est fait sur la base des facteurs suivants:

- Indicateur 1: Prix des principales céréales (mil, maïs, sorgho, niébé) par sac de 100kg et au détail
- Indicateur 2 : Prix de la tête de bétail (volailles, ovins, caprins, bovins)

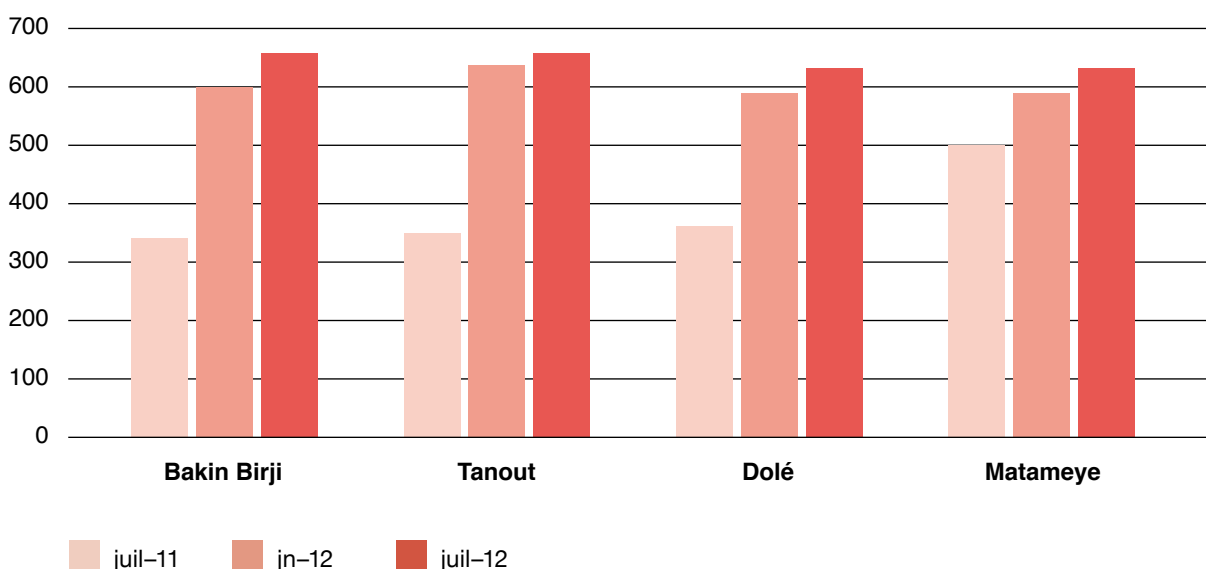
- Indicateur 3 : Coûts de transaction (transport)
- Indicateur 4: Taux de change Naira⁶ / FCFA
- Indicateur 5 : Accessibilité physique au marché

Déroulement des opérations

Au démarrage du projet, 67 véhicules ont été mobilisés afin de soutenir les retours volontaires des ménages déplacés dans leurs villages d'origine à Agadez et Zinder. Les ménages ont reçu leur premier transfert deux jours avant le retour vers leurs zones d'origine.

Les autres bénéficiaires du projet ont reçu leurs transferts dans les sites de distributions mis en place et situés près de leurs villages. Les sites de distribution ont le plus généralement été mis en place au niveau des bâtiments municipaux (par exemple le stade municipal, etc). Les ménages comprenant une personne vivant en situation de handicap ont reçu leur transfert à domicile en deux tranches. L'information aux bénéficiaires a été faite via les autorités locales quelques jours avant chaque distribution. Les distributions ont été réalisées en présence des principaux intervenants (autorités, ASB, comites) et après présentation

Figure 1 : Evolution du prix de la tia⁷ de mil en FCFA sur les différents marchés de la zone :



⁶ Le Naira est la monnaie utilisée au Nigeria. 1 Naira = 3.1 FCFA.

⁷ Une tia équivalait à environ 2.5 kg de céréales.



Départ des déplacés internes d'Agadez.

par le représentant du ménage de sa carte de bénéficiaire. Une liste d'émargement a été signée par chaque personne ayant reçu un transfert. A la fin de chaque distribution, des fiches détaillant les paiements effectués ont été signées par le maire et ASB, et conservées pour l'évaluation et la comptabilité.

Suivi et Evaluation

Un processus de suivi et d'évaluation a été mis en place tout au long du projet, impliquant différents services internes d'ASB (technique, administratif, financier et sécuritaire). L'existence d'un bureau ASB à Zinder a facilité le suivi régulier des opérations sur le terrain. Grâce au suivi des prix des marchés, ASB a pu ajuster à temps le montant de son 3ème transfert de 30,000 à 36,000 ou 40,000 CFA selon les zones. ASB a appuyé la mise en place des Comités de Gestion des bénéficiaires et des comités de plaintes par commune et par centre de distribution, avec au total 13 comités institués, toutes catégories confondues. Ces concertations entre bénéficiaires et ASB ont permis le bon déroulement des opérations de distribution des transferts monétaires.

En septembre 2012, une mission d'évaluation conjointe a été organisée sur le terrain avec les mairies de Gangara, Garagoumsa, Kanya Wame et Tirmini. L'évaluation s'est basée sur des entretiens en focus groupe dans deux villages de chaque commune. Ces entretiens ont porté

sur l'appréciation du déroulement du projet, sur l'utilisation de l'argent et sur l'impact du projet sur la vie des bénéficiaires (impact social et économique).

Le projet d'ASB a aussi bénéficié d'un processus de suivi et d'évaluation externe à différents niveaux : les autorités locales ont participé au processus d'évaluation à travers la participation à une mission conjointe de suivi de projet. Le PAM, partenaire de mise en place du premier transfert, a aussi rendu un rapport suite à la mise en œuvre de cette activité.

Enfin une évaluation finale externe du projet a été faite par un cabinet d'évaluateurs externes (CNESS-Bozari)⁸. Un des critères examinés a été l'impact du projet, notamment sur le retour des personnes déplacées internes. L'évaluation finale a utilisé des entretiens individuels et des focus groups par site et par groupe-cible pour collecter des informations. L'échantillonnage a été effectué de façon à ce qu'il soit représentatif de la population concernée. Cet échantillon était constitué de 53% de femmes et 47% d'hommes bénéficiaires. Comme l'indique le tableau ci dessous, au total, 181 bénéficiaires ont pu être interviewés, 68,5% par le biais d'entretiens individuels et 31,5% à travers 7 discussions de groupe (4 constituées de femmes, 3 d'hommes).

Une quinzaine de personnes venant de structures impliquées dans la mise en œuvre du PTM ont également été interviewés individuellement.

⁸ Le Cabinet National d'Expertise en Sciences Sociales

Tableau 3 : Synthèse du dispositif de suivi-évaluation

Type de Suivi/ dates	Organisation(s)	Méthodologie/outils	Avec combien et quels acteurs ?	Principaux résultats	Rapport ad hoc partageable ?
Rapport narratif du Partenaire 31/05/2012	PAM	—	—	315 bénéficiaires ciblés sont retournés Bonne appréciation des bénéficiaires sur le cash reçu et le timing des distributions	Oui
Evaluation conjointe 09/2012	ASB / Communes (Gangara, Garagoumsa, Kanya Wame et Tirmini)	Entretiens avec les bénéficiaires (2 villages par commune = 1 village avec un nombre important de bénéficiaires et un autre avec un nombre moyen de bénéficiaires) Rencontre avec les autorités administratives et non bénéficiaires du projet.	Maires CRPGCA ASB	Le cash a permis de préserver les moyens d'existence des populations, de renforcer la solidarité et la cohésion sociale au sein des villages et l'harmonie au sein des ménages polygames.	Oui
Evaluation externe 11/2012	Cabinet CNESS-Bozari	Entretiens individuels, focus groups (échantillonnage 10% des bénéficiaires)	10% des bénéficiaires + autorités locales	Le projet est parvenu à être un filet social couvrant la dimension de protection et de prévention et a permis de réinsérer les bénéficiaires déplacés étant retournés dans leur village. L'inclusion de personnes vivant en situation de handicap traduit un souci de prise en compte et de respect des normes Sphère.	Oui

Analyse des Coûts et de l'Efficacité

La distribution directe et inconditionnelle d'argent s'est avérée être l'option la plus rapide à mettre en œuvre dans ce contexte. Le temps de mettre en place un contrat avec des IMF ou un opérateur mobile s'est avéré trop long pour la situation. Cette solution était également la moins coûteuse. En effet, hormis le coût en ressources humaines, le coût total de ce transfert direct ne représente que 1.7% du montant total distribué (frais de logistique et sécurité), contre 4 à 7% de frais de service pour des transferts effectués par les IMF ou les opérateurs de téléphonie mobile. ASB s'est assuré de synchroniser ses distributions avec les jours de marchés communaux, de façon à ce que les bénéficiaires n'aient pas à faire deux fois le même trajet et puissent faire leurs achats directement après avoir reçu leur transfert.

4 Impacts des transferts monétaires

Impact des transferts sur le fonctionnement des marchés

Les différents entretiens réalisés pendant l'évaluation conjointe d'ASB avec les autorités communales montrent que les transferts monétaires n'ont pas directement influencé le comportement des marchés locaux. Les bénéficiaires ont estimé que la disponibilité et le prix des céréales sur les marchés n'ont pas été impacté par les distributions d'argent. Les hausses de prix observées auraient plutôt été liées aux mauvaises récoltes de l'année 2011. Les personnes interviewées ont aussi affirmé lors d'un focus groupe que l'intensification des transactions et des échanges entre les villages commerçants et bénéficiaires ont rétabli une confiance entre

les acteurs de marché car les dettes ont pu être remboursées. Ceci a eu une incidence positive sur le système de marché.

Assurer le retour et la réinsertion des ménages déplacés

Les entretiens de groupe ont révélé que la première tranche d'argent distribuée a eu l'effet escompté pour les ménages déplacés. En effet, 100% des ménages déplacés se sont réinstallés dans leur village d'origine à la veille de la saison hivernale et ont donc pu participer au début de la campagne agricole (sources de revenu et paiement en nature pour les ménages des couches pauvres). La vie dans les villages a repris grâce à ces retours comme l'atteste un chef de village : « je me réjouis de voir les populations de mon entité revenir en force à mes côtés. Désormais toutes les décisions et autres concertations reportées, à cause de la faible présence des gens dans mon village vont être exécutées ». Le programme de transfert monétaire a donc permis de restaurer un certain équilibre social au niveau communautaire.

Protéger les moyens d'existence des ménages très pauvres et/ ou dont un membre vit en situation de handicap

Les témoignages des bénéficiaires illustrent que les moyens d'existence ont été protégés et réhabilités grâce aux transferts monétaires. Près de 60% des bénéficiaires ont indiqué que le montant perçu leur a permis d'éviter de vendre des animaux ou des terres, d'éviter de devoir faire un emprunt pour planter et d'investir une partie du montant dans des activités génératrices de revenus ou des tontines.

Les responsables de la fédération nigérienne des personnes handicapées (section de Zinder) interviewés lors de l'évaluation, ont souligné que les transferts ont permis aux personnes vivant en situation de handicap d'arrêter de mendier, de se sentir plus dignes et d'obtenir plus d'autonomie sociale.

L'analyse de l'utilisation du cash transfert effectuée par le CNESS a révélé que 100% des répondants ont acheté de la nourriture (parmi lesquels 31,5% ont exclusivement acheté de la nourriture).

Sources de dépenses par catégories de bénéficiaires (moyenne)

Source : ASB

Intervention en temps opportun

Si le projet est parvenu à appuyer le retour des déplacés dans leurs villages d'origine et à avoir un impact positif sur la protection des moyens d'existence, c'est en partie grâce au fait qu'il ait été mis en place à temps pour les semis et la soudure (juin-septembre). Cette période est en générale la plus difficile pour les communautés vivant de l'agriculture, puisqu'au même moment les stocks alimentaires sont au plus bas, les travaux champêtres s'accroissent, et qu'on enregistre un pic de malaria, rhumes et diarrhée. C'est une période où il est important d'avoir une alimentation permettant de couvrir les besoins en kilocalorie ainsi que suffisamment d'argent pour des dépenses médicales afin de ne pas devoir vendre des biens productifs. Pour les animaux, la période de juillet à septembre est une période faste d'engraissement (l'embouche).

La période de soudure est une période-clé pour les très pauvres car elle fournit du travail rémunéré en nature ou en argent. Les ménages les plus pauvres commencent à travailler dans les champs des ménages plus aisés et consacrent ensuite du temps à la préparation de leurs propres champs (petite surface). Au total, 99,4% des répondants ont affirmé que le transfert monétaire leur a permis d'éviter de vendre leurs animaux ; 100% de devoir revendre leurs champs et 100% de devoir faire un emprunt pour survivre à la période de soudure.

D'autre part, le programme de transfert est intervenu à temps également pour décourager les ménages les plus pauvres ayant l'intention de migrer en zone urbaine. Cet effet préventif, permettant à la fois d'éviter les mouvements des populations des plus pauvres affectées par l'insécurité alimentaire et de protéger leurs moyens d'existence, a été soulevé par beaucoup de personnes interrogés lors des évaluations et de leaders communautaires. Comme l'a souligné l'un des bénéficiaires lors d'une interview individuelle : « c'est cet argent qui a permis à beaucoup d'entre nous ayant enfilé leurs bagages de les défaire ».



Compréhension et appréciation du projet par les bénéficiaires

Les bénéficiaires ont, dans l'ensemble, démontré lors des enquêtes un niveau élevé de compréhension du processus de ciblage: 54% des ménages déplacés internes ont répondu avoir été sélectionnés sur la base de recensement (déplacés ou handicap), et 42% sur base de critères socio-économiques. Pratiquement aucun répondant n'a signalé être au courant de personnes sélectionnées au travers de trafic d'influence.

D'une façon générale, comme l'indique le tableau ci-dessous, le projet de transfert a été largement apprécié par les bénéficiaires. Malgré les 20 kilomètres en moyenne à parcourir pour atteindre les points de distribution, la distance pour réceptionner le transfert n'a pas été fortement critiquée. Cela est certainement lié au fait que les transferts aient été organisés à l'endroit et au jour des marchés. Les bénéficiaires s'y seraient rendus de toute façon car les opportunités d'emploi ou de dons y sont fortes.

Le tableau ci-dessous reprend l'appréciation des bénéficiaires :

Tableau 4 : Appréciation des différents aspects de l'opération du transfert monétaire par les bénéficiaires échantillonnés.

Aspect	Niveau de satisfaction exprimé			
	Médiocre	Assez bien	Très bien	Total
Ciblage	1,7%	23%	86%	100%
Distribution	—	8,8%	91,2%	100%
Montant	—	14,2%	85,8%	100%
Fréquence de distribution	—	29,9%	70,1%	100%
Distance jusqu'au point de distribution	17,4%	27,3%	55,4%	100%
Le non prise en compte de la taille du ménage	29,9%	9,3%	60,7%	100%

5 Enjeux, solutions et leçons apprises

5.1 La distance

Enjeux

La distance de 20 kilomètres en moyenne entre les villages et les points de distribution est plus importante que ce qui avait été définie lors de la phase de définition du projet. Le nombre de sites de distributions n'étaient pas suffisants lors des deux derniers transferts (9 seulement).

Solutions/leçons apprises

Pour diminuer les points de distribution tout en n'entraînant pas de coûts de trajet supplémentaires aux bénéficiaires, les distributions ont été conciliées avec les jours de marché où les bénéficiaires se rendent de toute façon. Comme expliqué préalablement, les ménages avec personnes en situation de handicap ont toutefois continué à recevoir leur transfert à domicile. En tout, 97% des bénéficiaires ciblés sont venus récupérer leur allocation. En termes de leçons apprises, il ne faut pas hésiter à budgétiser des montants suffisants pour assurer un nombre élevé de sites de distribution.

5.2 Incitation à l'exode

Enjeux

Les ménages non-déplacés dans les villages de retour des bénéficiaires déplacés internes pourraient, à l'avenir, être tentés de se déplacer eux-mêmes dans le seul but de bénéficier de projets de ce type. Les bénéficiaires risqueraient à leur tour de rentrer dans un cycle d'exode temporaire, que les récoltes soient bonnes ou mauvaises, si des mesures d'accompagnement efficaces et durables ne sont pas prévues par les autorités locales.

Solutions/leçons apprises

Un an après, le phénomène migratoire ne s'est pas reproduit. Cependant, ce risque potentiel a incité ASB à anticiper les risques de migration l'année suivante, en 2013, via le renforcement des capacités des mairies à recenser et à gérer le phénomène de la migration, mais aussi via l'installation d'un observatoire de l'immigration. Cette idée est actuellement en train d'être développée avec les communes, et permettrait à l'avenir grâce au suivi de l'observatoire, de



Photo : Aubrey Wade / Oxfam

prévenir les migrations de masses, de les gérer et de mieux protéger les droits des déplacés internes. L'implication constante des autorités depuis la réponse de 2012 contribue également à diminuer les risques de migration de masse. Les communes ont davantage intégré la migration dans leur suivi de vulnérabilité afin de pouvoir alerter les ONG à temps. L'utilisation de ce type d'indicateurs permet de mieux appréhender ce type de phénomène et d'en limiter l'impact sur les populations.

Contact :

Mrs Karine DYSKIEWICZ, ASB Niger,
Asbniger_coordo@yahoo.de

Le Cash Learning Partnership est un consortium d'organisations humanitaires qui a pour objectif de promouvoir une utilisation efficace et appropriée des programmes de transferts monétaires en situation d'urgence.

Résultant de la volonté de rassembler les leçons tirées des programmes de réponse d'urgence au tsunami en 2005, le CaLP rassemble aujourd'hui Oxfam GB, la Croix-Rouge Britannique, Save the Children, Norwegian Refugee Council et Action contre la Faim / ACF International.

Les 5 organisations qui composent le comité directeur se sont réunies pour soutenir le renforcement des capacités, la recherche et le partage d'expériences et de connaissances sur les programmes de transferts monétaires.

En 2010, le CaLP a établi un partenariat avec la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge (FICR) afin de développer et de mettre en place de nouvelles activités avec le support d'ECHO.

Écrit par Julia Grasset

